

**MISE AU CONCOURS**  
DE  
**TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES**  
**ANNONCES ET INSERTIONS**

---

**Fourniture d'objets d'habillement.**

Le département fédéral de l'économie publique met en soumission la fourniture des objets d'habillement indiqués ci-après, à l'usage du personnel du dépôt fédéral d'étalons et de poulains à Avenches.

- 47 *paires de pantalons*, en drap diagonal, culottes II des troupes montées de l'artillerie;
- 47 *blouses* en drap de capotes, série 3 des chemins de fer fédéraux, à col rabattu avec cravate et ceinture;
- 15 *pélerines*, en drap de capotes, série 3 des chemins de fer fédéraux; la longueur devra être telle que, portée par le cavalier, la pélerine atteigne le bord supérieur de l'étrier;
- 47 *casquettes*, étoffe et forme d'après échantillon.

Les échantillons-types des objets d'habillement susindiqués sont déposés au magasin fédéral d'habillement du Beundenfeld à Berne, où ils peuvent être examinés.

Les draps ainsi que les objets confectionnés sont soumis au contrôle fédéral.

L'adjudicataire devra, à ses frais, prendre mesure pour l'habillement de chacun des employés et procéder aux changements reconnus nécessaires. Il munira chaque objet des initiales et numéros qui lui seront indiqués. Frais d'emballage et de transport (Avenches) à sa charge.

Terme de livraison : 31 décembre 1920.

Les soumissions doivent être adressées jusqu'au 9 octobre au département soussigné.

Berne, le 20 septembre 1920.

[2].

*Département fédéral de l'économie publique.*  
*Division de l'agriculture.*

---

## Achat de foin et de paille.

Le commissariat central des guerres a l'intention d'acheter du foin et de la paille.

Les intéressés peuvent se procurer les prescriptions pour les fournitures auprès de l'office soussigné, auquel les offres doivent être adressées par écrit.

Berne, le 25 septembre 1920.

[3.]..

*Commissariat central des guerres.*

---

## Travaux de fouilles pour pose de câbles.

L'administration des télégraphes et des téléphones met en soumission les travaux de terrassement, de maçonnerie et de pose de tuyaux pour canalisations de câbles Lucerne—Aldorf, section Goldau—Oberarth.

Longueur de la fouille environ 1575 m.

Travaux de terrassement pour les chambres environ 300 m<sup>3</sup>.

Travaux de bétonnage pour les chambres environ 130 m<sup>3</sup>.

Pose de tuyaux en fonte de 300 mm de diamètre.

L'office téléphonique de Schwyz fournira sur demande les formulaires relatifs aux travaux ci-dessus et indiquera les conditions de soumission. Il tient également à la disposition des entrepreneurs les plans des tracés et des chambres souterraines à construire.

Les offres fermées, portant la suscription : « Offre pour travaux de fouilles Goldau—Oberarth » doivent être adressées avant le 9 octobre 1920 à

[1.]

*L'office téléphonique de Schwyz.*

---

## PLACES

---

Les offres de service doivent se faire *par écrit, franco*, et être accompagnées de certificats de bonne vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs nom et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

*Feuille fédérale. 72<sup>e</sup> année. Vol. IV.*

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traite-ment Fr.	Délai d'inscrip-tion	Conditions d'admission
Département fédéral de l'intérieur. (Service des eaux.)	Deux jeunes ingénieurs.	4200 à 5800 dans la III <sup>e</sup> classe de trait. ou 5200 à 7300 dans la II <sup>e</sup> classe de trait., plus les allocations de renchérissement.	20 oct. 1920 [3..]	Diplôme d'ingénieur civil. Pratique exigée. Apte aux travaux de montagne.
<p>Allocations de renchérissement actuelles : environ fr. 3600 à 4400 pour la classe inférieure et fr. 4100 à 5000 pour la classe supérieure. Ajouter aux offres de service : curriculum vitæ et certificats d'études, travail de diplôme, certificat des travaux de pratique. Prière de donner des références.</p>				
Département de l'intérieur. (Président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.)	Chef-bibliothécaire de la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale.	5200 à 8300, plus les allocations de renchérissement.	15 oct. 1920 [3..]	Culture académique, connaissance pratique du service d'une bibliothèque ou travaux bibliographiques, connaissance de l'allemand et du français.
<p>Entrée en fonctions : 1<sup>er</sup> janvier 1921.</p>				
(Président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.)	Chaire de génie rural.		15 oct. 1920 [3..]	Pour tous renseignements concernant les conditions de concours, le traitement etc. s'adresser au sous-signé.
<p>Entrée en fonctions : 1<sup>er</sup> avril 1921.</p>				
(Président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.)	Chaire de construction des routes et des chemins de fer.		15 oct. 1920 [3..]	Pour tous renseignements concernant les conditions de concours, le traitement etc. s'adresser au sous-signé.
<p>Entrée en fonctions : 1<sup>er</sup> avril 1921.</p>				
Département militaire. (Service de l'infanterie.)	Chef de section pour l'instruction préparatoire et le tir volontaire.	5200 à 7300, suivant le grade, plus les allocations de renchérissement.	9 oct. 1920 [3..]	Officier supérieur de l'infanterie, être au courant des questions de gymnastique et de tir et posséder les 3 langues nationales.

## Département des postes et des chemins de fer.

---

### Administration des postes.

1. Contrôleur général des postes ;
  2. Reviseur de II<sup>e</sup> classe à la direction générale des postes (Inspectorat des chèques) ;
  3. Aide du sexe féminin à la direction générale des postes (Inspectorat des chèques).  
(Conditions d'admission : Connaissance du service postal, habileté dans le calcul.)  
S'adresser, d'ici au 9 octobre 1920, à la direction des postes de Berne.
  4. Chef de bureau à Fribourg ;
  5. Commis à la Tour-de-Peilz ;
  6. Buraliste à Lausanne-Pontaise.  
S'adresser, d'ici au 9 octobre 1920, à la direction des postes de Lausanne.
  7. Commis à Reinach (Argovie). S'adresser, d'ici au 9 octobre 1920, à la direction des postes d'Aarau.
  8. Facteur de lettres à Zurich ;
  9. 4 commis à Romanshorn.  
S'adresser, d'ici au 9 octobre 1920, à la direction des postes de Zurich.
  10. Commis à Näfels. S'adresser, d'ici au 9 octobre 1920, à la direction des postes de St-Gall.
- 
1. Buraliste à Lenk i/S. S'adresser, d'ici au 2 octobre 1920, à la direction des postes de Berne.
  2. Commis à Moutier. S'adresser, d'ici au 2 octobre 1920, à la direction des postes de Neuchâtel.
  3. Commis à Schwyz. S'adresser, d'ici au 2 octobre 1920, à la direction des postes de Lucerne.
  4. Trois garçons de bureau à Bellinzone ;
  5. Quatre garçons de bureau à Chiasso ;
  6. Deux garçons de bureau à Locarno.  
S'adresser, d'ici au 2 octobre 1920, à la direction des postes de Bellinzone.
-

**Administration des télégraphes.**

Electricien de II<sup>e</sup> classe à l'office téléphonique de Lucerne.  
S'adresser, d'ici au 9 octobre 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes d'Olten.

Electricien de II<sup>e</sup> classe au bureau des télégraphes et des téléphones à Langnau i. E. S'adresser, d'ici au 9 octobre 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Berne.

Télégraphiste à Lausanne-Pontaise. S'adresser, d'ici au 16 octobre 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Lausanne.

---

Télégraphiste et téléphoniste à Lenk i/S. S'adresser, d'ici au 2 octobre 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Berne.

Chef du bureau des télégraphes et des téléphones à Arosa;

Chef du bureau des télégraphes et des téléphones à Schuls.

S'adresser, d'ici au 2 octobre 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Coire.

---

## MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1920
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.09.1920
Date	
Data	
Seite	380-384
Page	
Pagina	
Ref. No	10 082 615

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.